

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL**  
**DIRECTION DE L'ANALYSE, DE LA PRÉVISION ET DES STATISTIQUES AGRICOLES**  
**DIVISION DE LA STATISTIQUE, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION**  
**AGRICOLE**



**RAPPORT DE MISSION DE SUPERVISION DE LA 2<sup>ème</sup>**  
**PHASE DE L'EAA 2021/2022**

Avril 2022

La mise en œuvre de l'enquête agricole 2021-2022 a été rendue possible grâce à un dispositif de terrain composé d'enquêteurs, de contrôleurs, de superviseurs et d'un personnel d'appui. Les opérations de cette deuxième phase ont démarré par les sessions de formation et de mise à niveau du dispositif de collecte et de contrôle des enquêtes.

La collecte des données pour cette phase de l'enquête a démarré dans la plupart des départements. Elle a concerné surtout les destinations de la production, et l'économie du ménage en général.

C'est dans ce contexte qu'une mission de supervision composée des cadres de la DAPSA, des partenaires techniques et des consultants nationaux de la FAO a été organisée dans l'ensemble des régions durant la période allant du 26 mars au 06 avril 2022.

### **1. Objectifs spécifiques de la mission**

- Présenter la situation de la collecte des données au niveau de chaque département avec les SDDR et enquêteurs ;
- Procéder à une contre-enquête sur un échantillon de ménage par département ;
- Echanger avec les SDDR et enquêteurs sur les rubriques du questionnaire qui n'ont pas été bien renseignées et les erreurs commises par les enquêteurs ;
- Faire des recommandations pour assurer la qualité des données pour la suite de la collecte.

### **2. Résultats attendus**

- Une situation des données déjà collectées est établie ;
- Des entretiens sont tenus avec des ménages déjà visités par les enquêteurs ;
- Les rubriques du questionnaire qui n'ont pas été bien renseignées sont identifiées et les erreurs des enquêteurs décelées ;
- Des recommandations sont faites pour assurer une meilleure qualité des données ;

### **3. Déroulement de la mission**

Une première session de travail a été tenue avec les SDDR et les enquêteurs pour partager les résultats des données déjà collectées et faire le point par département sur :

- le nombre de DR couverts ;
- le nombre de ménages couverts
- les enquêteurs qui ont des problèmes de synchronisation
- les difficultés rencontrées lors de la collecte.

Ensuite des entretiens sur la base d'un échantillon de ménages ont permis de vérifier la véracité des données remontées par les enquêteurs. Un petit questionnaire portant sur des variables clés (pratique de l'agriculture, pratique de l'élevage, pratique de l'irrigation, pratique de l'agroforesterie, les espèces animales disponibles, etc.) leur a été administré.

Il est ressorti de ces entretiens que la majeure partie des enquêteurs s'étaient rendus dans les ménages pour faire l'enquête. Cependant, certains enquêteurs initialement ciblés ont été remplacés par d'autres du fait de leur indisponibilité au moment de la supervision.

Il a été suggéré à certains enquêteurs :

- d'approfondir les discussions pour recueillir l'ensemble des informations dans la mesure où certains ménages agropasteurs ont tendance à sous-estimer leur cheptel.
- de poursuivre ou même de renforcer le dialogue afin de prendre les informations sur le cheptel et sur l'activité agroforestière.
- d'insister sur l'irrigation car beaucoup de ménages ont déclaré pratiquer le maraichage
- d'éviter certaines zones de conflit ayant conduit à des déplacements de population (Sud du pays) en attendant que la situation redevienne à la normale

A l'issue des entretiens, certains concepts qui n'étaient pas bien compris ont été redéfinis et des recommandations allant dans le sens d'améliorer la qualité des données ont été formulées.

#### **4. Conclusion et recommandations**

La mission de supervision s'est bien déroulée dans l'ensemble des départements ; elle a permis d'identifier les contraintes auxquelles font face les enquêteurs et de donner de nouvelles orientations pour la suite de la collecte. L'occasion a été saisie pour recueillir les avis des

enquêteurs sur les difficultés rencontrées lors de la collecte. Les principales contraintes révélées par les enquêteurs sont entre autres :

- la lassitude des répondants : les ménages affirment avoir été trop sollicités. Ils consacrent leur temps à l'enquête sans voir de retombées. Ce qui crée souvent des biais sur la qualité des réponses fournies ;
- l'absence de certains ménages malgré le rendez-vous pris, nécessitant souvent des aller-retour ;
- la prise des coordonnées GPS qui n'est pas facile pour certaines tablettes

Il a été recommandé :

- de renouveler l'échantillon à partir de la prochaine campagne pour éviter la réticence des ménages et diminuer les cas de refus ;
- de préparer des lettres d'introduction signées par le préfet ou des badges qui justifient que l'enquête est réalisée pour le compte du ministère de l'agriculture.
- de partager les contrats signés en début de campagne
- de tenir compte de l'échéance de ce deuxième passage fixée pour fin avril

A noter que cet exercice a permis de constater le bon niveau de professionnalisme chez certains enquêteurs, leur expérience et maîtrise du terrain avec un engagement sans réserve dans l'exercice de leur travail.

A souligner également le bon accueil de la mission par les enquêteurs et les ménages cibles qui perçoivent à travers cette activité de supervision l'intérêt que la DAPSA et ses partenaires accordent à la qualité des données.